

Date

Madame, Monsieur,

Votre bébé a bénéficié d'une vérification de son audition.

Les tests rapides utilisés pour ce dépistage n'ont pas permis de valider une audition concluante. Cela arrive chez 2 à 5 % des nouveau-nés, le plus souvent parce qu'il reste un peu de liquide dans les oreilles. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle vérification, plus à distance de la naissance, pour être dans de meilleures conditions sans trop attendre car ces tests seront plus difficiles à réaliser chez un bébé plus âgé. Il est très important de présenter votre enfant à ce spécialiste (ORL ou pédiatre) qui vous a spécialement réservé une plage de son temps afin que votre bébé profite de tous les avantages de cette nouvelle vérification.

Si, pour des raisons majeures, vous ne pouviez pas honorer ce rendez-vous à la date et à l'heure précisées ci-dessous, il est impératif que vous contactiez ce médecin pour organiser une nouvelle consultation. En cas de difficulté, le secrétariat de la Coordination pourra vous assister dans vos démarches.

Vous avez rendez-vous, pour votre enfant auprès :

du Docteur : _____ le ___ / ___ / _____ à ___ h ___

à l'adresse : _____

Téléphone : _____

Partie à obligatoirement présenter au médecin :

Cher confrère,

Merci de bien vouloir examiner et tester l'**enfant** : _____

né(e) le : ___ / ___ / _____ à la maternité de : _____

chez lequel les tests de vérification de l'audition : **OEAp** **PEAa** en période néonatale n'ont pas permis de valider une audition concluante. Il s'agit d'une **PHASE 2 de diagnostic initial** du PLVANN.

Je vous laisse la charge de **transmettre vos résultats** au secrétariat de la Coordination (annexe 6), le plus rapidement possible.

En vous remerciant de ce que vous pourrez faire pour cet(te) enfant et ses parents, je vous prie, cher confrère, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le : ___ / ___ / ___ à _____

Dr. : _____, pédiatre/ORL

+ copie à la Coordination